

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — 10 — — 13 »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 03 minutes du matin, Express.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 28 — — Omnibus-Mixte.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
11 — 54 — — Omnibus-Mixte.
5 — 57 — — soir, Omnibus.
10 — 34 — — Express.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
Dans les réclames 30 —
Dans les faits divers 50 —
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Plusieurs journaux allemands commentent aujourd'hui l'ordre du roi de Prusse daté du 9 mars, qui règle les mouvements de l'armée pour l'année courante. Ces journaux observent l'art étonnant avec lequel les intentions pacifiques y sont développées et masquées, tandis que les préparatifs de guerre les plus sérieux sont au fond de l'ordre royal.

Quant aux assurances de paix, le cabinet de Berlin ne les épargne pas, chacun le sait bien. On peut même dire qu'il se tient en coquette avec le cabinet des Tuileries. La *Correspondance de Berlin* nous en offre aujourd'hui une preuve curieuse dans une petite note qui donne au gouvernement français un bon point et une attestation très-sérieuse en faveur de « l'évolution libérale et pacifique de l'empire. »

L'Indépendance belge confirme les nouvelles satisfaisantes déjà télégraphiées. Elle ajoute que le cabinet des Tuileries a fait exprimer au gouvernement belge sa satisfaction d'un résultat qui écarte un incident pénible, et qui replace les relations des deux pays dans les termes de la plus affectueuse confiance.

La séance du 16 mars aux Cortès espagnoles a été remplie par les querelles ordinaires entre la majorité et la minorité républicaine. Le ministre de l'intérieur a déposé un projet de loi appelant 25,000 hommes sous les drapeaux. Les mauvaises nouvelles d'Andalousie étaient déjà connues.

La séance du 17 a commencé par une communication du vice-président, annonçant la mort de M. Celestino Olozaga, tué en duel. Les uns attribuent à ce duel une cause politique, les autres ne la présentent que comme une querelle privée. M. Celestino Olozaga était âgé de vingt-six ans.

Après cette communication, le ministre de l'intérieur a dû rendre publiques les douloureuses nouvelles d'Andalousie.

Le 17 mars, à sept heures du soir, les routes étaient coupées entre Xérès et Séville. Une dépêche du capitaine-général demandait des troupes. A Cilcala del Valle le 13, au moment où le bureau se constituait pour procéder aux élections municipales, deux forcenés sont entrés dans la salle, déclarant que les élections devaient se faire à coups de fusil.

A Paterna, le carliste Miramon a parcouru la ville à la tête de 400 républicains armés : à onze heures, il avait rassemblé plus de 900 hommes.

A Xérès, les troubles ne sont rien moins que terminés. Les barricades ont été abandonnées par les insurgés, qui, pourtant, n'ont fait aucune soumission et se sont retirés sans laisser de prisonniers, à la faveur de la nuit. Le commandant des troupes était si peu sûr, en les poursuivant, d'une victoire même partielle, qu'il a pris la résolution de camper sur la place de la ville, attendant le brigadier Pazos, qui arrivait avec un renfort de 1,000 hommes.

Un décret du pouvoir exécutif, en Espagne, proclame une amnistie pour les délits de presse.

Les bruits de révolution au Mexique paraissent avoir été quelque peu exagérés. Il y a bien eu un pronunciamiento à Puebla. Mais il ne s'agissait au fond que d'un complot organisé entre le bandit Negrete et le colonel Malo, de l'armée régulière, à l'effet de s'emparer de sommes importantes transportées de Mexico à la Vera-Cruz. Le gouvernement averti a su mettre cet argent en sûreté. L'expédition de Negrete sur Puebla n'aurait donc été couronnée que d'un médiocre succès, et maintenant le bandit est serré de près par les troupes du gouvernement aux ordres des généraux Garcia et Alatorre. Le moment de l'expiation n'est donc pas arrivé pour les Juaristes.

Nous extrayons ce qui suit du compte-rendu de la dernière séance du Sénat :

« Le sieur Guillet, docteur-médecin à Cholet (Maine-et-Loire), demande que les droits de mutation qui pèsent sur les immeubles soient supprimés.

« Selon le pétitionnaire, la législation fiscale relative à l'enregistrement des actes de vente et d'échange d'immeubles établit la perception d'un droit exorbitant, vexatoire, contraire à l'équité ; elle est en opposition avec le système économique que le gouvernement cherche à mettre en pratique.

« Telle est en substance la proposition ; elle supprime plus de 340 millions au budget des recettes.

« Toute loi d'impôt est une loi de nécessité, ayant pour origine et pour but l'intérêt et la protection de tous.

« L'impôt est variable de sa nature ; chaque

année le Corps-Législatif, dans la fixation de la loi de finances, y apporte les modifications que les circonstances autorisent. Les droits de mutation forment une question permanente.

« Le gouvernement l'a posée dans l'enquête agricole ; le questionnaire l'a formulée ainsi :

« Quels sont, dans la législation fiscale, les points auxquels il paraîtrait y avoir lieu d'apporter des modifications que l'on considérerait comme utiles à l'agriculture ? »

« Les commissions départementales de l'enquête ont traité la question dans ses diverses combinaisons, tant au point de vue de l'agriculture et de la propriété, qu'au point de vue de l'intérêt du Trésor.

« Une circulaire du ministre des finances a consulté les préfets et les trésoriers généraux sur l'opportunité des réformes réclamées par les rapports de l'enquête agricole, particulièrement sur celles relatives à la législation fiscale qui grève la propriété.

« Et aujourd'hui la commission supérieure de l'enquête agricole, résumant les nombreux rapports et les diverses opinions, étudie et cherche quelle peut être la solution de cette proposition d'un si puissant intérêt.

« Il n'est donc pas besoin que le Sénat appelle sur elle la sollicitude du gouvernement.

« Le pétitionnaire d'ailleurs ne spécifie aucune modification, ne présente aucun système.

« Déjà, messieurs les sénateurs, à la séance du 17 mars 1868, vous avez prononcé l'ordre du jour sur une pétition demandant de faire modifier le principe et l'application du droit de mutation (M. le baron de Ladoucette, rapporteur).

« Votre 6^e commission a l'honneur de vous

FLEULETON.

45

LE VOLONTAIRE DE ZUMALACARREGUY

Par M. A. DU CASSE.

(Suite.)

Vous ne pouvez vous faire une idée, mon cher Poriace, de la douleur ressentie par tous les nôtres, quand on sut le malheur qui venait d'arriver. Une consternation générale fit suspendre tous les travaux. Le général fut enlevé par douze soldats et porté à Segama, à une demi-lieue d'Ormasteiguy, chez un de ses frères, curé de ce village, et l'on répandit partout le bruit que la blessure n'était pas dangereuse. Le roi, dans cette circonstance, se montra très-bien. Il se rendit au siège, dont il confia la direction à Eraso.

Les christinos illuminèrent en signe d'allégresse.

C'était bien le plus bel hommage que, sans s'en douter, ils pussent rendre au héros de la Navarre.

Le 17, le siège fut repris avec vigueur, mais on sut bientôt que le 25, à onze heures du matin, Zumalacarreguy avait succombé. Beaucoup de bruits coururent sur les causes de sa mort. On parla même d'un chirurgien étranger qui l'aurait à dessein mal soigné. Il est plus que probable que le général, excessivement vif,

d'un tempérament sanguin, tombé tout-à-coup dans une inaction forcée, après avoir eu la vie la plus active, aura été enlevé par une fièvre cérébrale.

J'ai vu Zumalacarreguy la veille du siège, lorsque cette opération fut décidée. Il était sombre, triste, tellement même, que les soldats prétendaient qu'il avait l'air d'un condamné à mort, ajoutant que cela provenait sûrement de ce qu'il avait son habit de cérémonie. Voilà ce que cela voulait dire. Vous n'avez jamais vu, mon cher Poriace, l'oncle Thomas autrement qu'en zamara, en béret, en pantalon rouge ?

— C'est vrai.

— Il paraît qu'après la prise de Tolosa on fit dire au général que sa mise n'était pas convenable pour se présenter à la cour. Il se décida alors à faire faire un habit noir, brodé de fourrures. Or, les volontaires avaient remarqué qu'il était toujours de mauvaise humeur quand il l'endossait. Le fait est que bien souvent je lui ai entendu dire que le plus beau jour de sa vie serait celui où il entrerait à Madrid avec son béret rouge, sa zamara, sa cravache à la main, à la tête de son bataillon favori, celui de ses guides ayant leurs sandales de chanvre et leurs boîtes à cartouches.

Quand on le transporta de Bilbao à Ormasteiguy, sur un matelas, l'armée entière voulut le voir et se présenta sur son passage. Les paysans des environs accoururent. Il fumait son cigaretto, mais paraissait souf-

frir. « Deux mois plus tard, dit-il, après que le chirurgien eut visité sa jambe, j'aurais eu peu de souci de savoir si ma blessure est grave ou non. » Tant il était convaincu qu'il pourrait avant peu conduire l'armée à Madrid. En passant à Durango, où il coucha une nuit, il reçut la visite du roi.

Lorsqu'on apprit aux guides la mort de leur général bien-aimé, ils crièrent qu'ils voulaient aller à l'assaut pour le venger, qu'ils iraient malgré tout, quand bien même le diable s'en mêlerait. Il fallut les ordres les plus formels du roi pour les en empêcher. Don Carlos ne sut pas profiter de ce moment d'enthousiasme, il craignit le pillage, et, quelques jours plus tard, les secours reçus par les christinos le forcèrent à abandonner le siège.

Du reste, je vous raconte ce qu'on m'a dit, mon cher Poriace ; je n'étais plus là. Le lendemain du jour où le héros navarrais reçut cette blessure qui changea la face des choses en Espagne, je fus atteint moi-même, en repoussant une sortie de la garnison, d'une balle à la jambe, qui me força à rentrer dans le Bastan au-dépôt des blessés.

C'est là que j'appris la mort de Zumalacarreguy. Ainsi, je voyais disparaître coup sur coup les hommes que j'aimais le plus dans notre petite armée ! Je fus plusieurs mois avant de pouvoir rejoindre les bataillons. Lorsque j'arrivai au 5^e de Navarre, tout avait

bien changé d'aspect. Le roi commandait fictivement l'armée. Tantôt c'était un ordre, tantôt un autre, rien de précis, de positif dans le commandement, comme du temps de l'oncle. Un jour c'était un des anciens lieutenants de Zumalacarreguy qui faisait les fonctions de chef d'état-major, le lendemain c'était un autre général tout frais arrivé de France.

Mais tout cela n'était rien auprès de l'affreux malheur qui ne tarda pas à nous frapper. Le roi eut l'idée fatale de confier ses braves soldats à un traître, le misérable général Maroto.

— Oui, celui-là même avec lequel j'ai franchi la frontière.

— Celui-là. Oh ! entre ses mains notre sort fut vite réglé. Il chercha d'abord à enlever aux yeux de l'armée toute considération, tout prestige au roi, puis il eut l'audace sanguinaire de faire périr les hommes les plus dévoués à la cause du prétendant en les accusant de trahison.

— Et le roi ?

— Le roi, mon bon ami, a laissé faire. Voyez-vous, mon cher Poriace, j'ai déjà pas mal vécu et vu bien des choses ; or, rappelez-vous bien ceci : dans la vie privée, rien n'est terrible comme un imbécille, mieux vaut un homme méchant ; dans la vie publique, il faut se garer des caractères faibles ; mais, dans la vie militaire, ce qu'il faut redouter par-dessus tout, c'est un chef au ca-

proposer, messieurs les sénateurs, de passer à l'ordre du jour sur la pétition n° 668.

Le Sénat prononce l'ordre du jour.

LE PICRATE DE POTASSE.

Le Journal officiel donne sur le picrate de potasse les détails suivants :

L'épouvantable catastrophe qui vient de jeter la consternation dans le quartier de la Sorbonne n'est pas due, comme on l'avait dit d'abord, à une explosion de fulmicoton, mais à l'inflammation d'un composé explosif d'une grande puissance, « la poudre au picrate de potasse. »

Le picrate de potasse est une combinaison de potasse et d'acide picrique. Les premières recherches qui furent faites sur cette substance ne sont pas aussi modernes qu'on le suppose. En 1788, Haussmann, chimiste, manufacturier à Colmar, en faisant réagir l'acide nitrique sur l'indigo, obtint un composé qu'il nomma *amer d'indigo*. En 1795, Velter trouva la même substance en traitant de la soie par l'acide nitrique; il la nomma à son tour *amer de Velter*. Cette dénomination fut peu à peu remplacée par celle de *acide carbazotique*, *acide nitropicrique* et enfin *acide picrique*.

Psoust, de Fourcroy, de Vauquelin, étudièrent ce composé. M. Chevreul, en 1819, puis Berzélius, Liebig, constatèrent et essayèrent d'expliquer ses propriétés explosibles.

M. Dumas, le premier, fit connaître sa véritable constitution, et Laurant montra qu'on pouvait le préparer en soumettant à l'action de l'acide azotique l'acide phénique que l'on extrait du goudron de houille.

Ainsi obtenu, c'est un corps d'un beau jaune cristallisé en lamelles brillantes. Il est soluble dans l'eau et s'applique facilement sur les tissus d'origine animale. On l'emploie pour la teinture de la laine et de la soie. Mêlé au carmin d'indigo, il donne de magnifiques verts, employés sous le nom de *verts printemps*, pour teindre la soie, la laine et les fleurs artificielles.

Ce composé si joli lorsqu'il est appliqué sur une étoffe, et si inerte d'apparence, prend de tout autres allures lorsqu'il est brusquement chauffé. Le naturel reparait et il éclate avec violence. Un peu d'acide picrique placé sur du feu détone et vous jette des charbons ardents et des cendres à la tête.

Combiné à la potasse ou à la soude, l'acide picrique acquiert des propriétés explosibles d'une puissance extraordinaire. Il forme alors de beaux cristaux du système rhomboïdal. Ces cristaux, de couleur jaune, passent à la couleur orange quand on les chauffe doucement et avec précaution à une température de 300 degrés; la température baissant, ils reprennent leur coloration primitive. Si l'on chauffe au-delà de 310 degrés, la détonation se produit spontanément.

Ces remarquables propriétés ont été utilisées pour produire des poudres d'un grand pouvoir balistique. Notre ancienne poudre, la poudre de guerre ou de chasse, est formée d'éléments non détonants qui, par leur mélange en proportion déterminées, constituent une substance facilement inflammable et explosive.

Mais ces proportions sont à peu près déterminées de manière à obtenir le maximum de puissance. On ne peut accroître le pouvoir balistique que par des moyens mécaniques: mélange plus parfait, compression plus grande, mode d'inflammation, etc. Et encore l'action du fabricant est forcément limitée.

L'emploi des picrates a permis d'augmenter notablement la force des anciennes poudres: il a permis, d'un autre côté, de fabriquer des poudres à décomposition plus lente, en ajoutant la dose voulue de charbon.

Les chimistes n'en sont donc plus à connaître les propriétés redoutables du composé qui vient de nous fournir si malheureusement des preuves de sa puissance. On manipule les picrates depuis longtemps. Aucun accident n'avait encore été à déplorer. La substance n'est pas d'ailleurs plus dangereuse que la poudre ordinaire; il faut qu'elle soit chauffée comme celle-ci pour détoner.

On ne peut donc s'expliquer l'horrible catastrophe qui a plongé dans l'épouvante tout un quartier de Paris, que par un concours de circonstances toutes fortuites ou par une grande imprudence.

Un élève de l'Ecole des Mines, M. Granitz, adresse au Figaro des détails sur les circonstances mêmes de l'accident.

M. Fontaine avait inventé, pour armer les torpilles sous-marines, un mélange de picrate et de chlorate de potasse, dont la composition est tenue secrète. Cette invention lui avait valu la croix de la Légion-d'Honneur.

Les 25 kilog. de picrate qui se trouvaient en magasin étaient une commande du ministre de la guerre. D'autres prétendent que le ministre de la guerre voulait faire expérimenter cette composition pour les cartouches Chassepot. Cette explication rendrait plus vraisemblable le transport d'une pareille quantité de matière si explosible au magasin de Paris.

Au moment où l'explosion est survenue, un employé était occupé à faire l'emballage. Deux de ses camarades travaillaient dans la même pièce que lui. L'un d'eux lui fit remarquer qu'il en avait laissé tomber quelques fragments par terre, et tous deux s'approchèrent probablement pour voir de plus près cette substance qu'on ne manie pas d'ordinaire en masse aussi considérable. Ils étaient là à causer depuis un instant, lorsque M. Fontaine fils s'approcha. Craignant d'être réprimandés, les deux employés qui avaient quitté leur travail y retour-

nèrent précipitamment. L'un d'eux était déjà derrière un pilier en maçonnerie, lorsqu'il entendit une détonation formidable. Son camarade avait sans doute mis le pied sur des fragments de picrate qui se trouvaient par terre. Par un hasard providentiel, ce jeune homme n'a pas été tué, et c'est de lui qu'on a pu avoir ces détails sur une catastrophe dont la cause serait toujours restée mystérieuse. Le pilier contre lequel il était l'a protégé contre le choc de la colonne d'air. C'est, en effet, par tourbillon d'air que le désastre a été produit. On en a la preuve dans les dégâts qu'a subis le lycée Saint-Louis.

La colonne d'air, après avoir frappé l'hôtel du Périgord et la maison qui fait suite, s'est réfléchi obliquement, a pris en écharpe la maison où se trouve le café d'Harcourt et la partie la plus basse du lycée Saint-Louis, où toutes les vitres ont été brisées, tandis qu'elles restaient en entier sur la façade qui est vis-à-vis de la place et qui semblait la plus exposée. Le mouvement de l'air n'a produit aucun recul dans le magasin même. Les grands flacons qui contenaient les produits rares et qui étaient exposés rue de la Sorbonne, n'ont pas été brisés et sont déposés dans un des laboratoires de chimie de la Faculté des sciences.

Le désastre aurait été terrible trois jours auparavant. Il y avait alors en magasin des quantités considérables de coton poudre. Cinq bonbonnes de sulfure de carbone se trouvaient dans les caves. Elles n'ont pas pris feu; sans cela l'incendie aurait tout dévoré, non-seulement à cause de l'inflammabilité de ce liquide, mais surtout à cause des vapeurs asphyxiantes qu'il émet et qui auraient empêché de porter secours.

Les caves ont été noyées avant-hier dès l'arrivée des pompes, mais hier les pompiers travaillaient avec la pioche sans jeter de l'eau. C'était, il me semble, d'une témérité inexécutable dans ces décombres pleins de matières détonables.

Veillez agréer, etc. S. GRANITZ,
Elève à l'Ecole des Mines.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Par décret en date du 19 mars :

Le service des contributions indirectes est séparé de celui des douanes.

Chacun de ces services formera, sous les ordres d'un directeur général, une administration distincte.

Les attributions de la direction générale des douanes et celles de la direction générale des contributions indirectes sont rétablies telles qu'elles existaient avant le décret ci-dessus visé du 27 décembre 1851, sauf les modifications apportées par les décrets des 12 mars et 3 juillet 1860.

Un décret en date du 19 mars 1869, rendu sur la proposition du ministre des finances, a nommé, en remplacement de M. Barbier, directeur général des douanes et des contributions indirectes, dont la démission est acceptée :

A la direction générale des douanes, M. Amé, administrateur des douanes;

A la direction générale des contributions indirectes, M. Mercier-Lacombe, conseiller à la cour des comptes.

La Patrie annonce que non-seulement l'Empereur et l'Impératrice se rendront en Corse pour le centenaire de l'empereur Napoléon I^{er}, mais qu'ils seront accompagnés dans ce voyage par le prince Napoléon et la princesse Mathilde. On pense même que la plupart des membres de la famille Bonaparte tiendront à honneur de se rendre à cette époque dans l'île qui fut le berceau de Napoléon.

On lit dans l'Opinion nationale :

« D'après un bruit, que nous ne reproduisons que sous toute réserve, on s'occuperait en ce moment, à l'imprimerie impériale, de l'impression d'un nouvel ouvrage de l'Empereur, qui serait une étude consacrée à la situation politique et sociale de la France. »

Avant-hier, dans l'après-midi, raconte le journal Paris, un monsieur en paletot brun s'échappait... de son milieu d'amis très-dévoués, et pénétrait dans le poste des zouaves, aux Tuileries. Comme un employé du Château l'avait vu entrer, il se précipita dans l'intérieur, criant aux soldats endormis: « L'Empereur! »

L'Empereur avait voulu précisément se soustraire à l'étiquette... militaire. Aussi regardait-il l'obligeant officier d'un œil plein de « De quoi te mêles-tu? »

Les soldats accoururent: l'Empereur goûta leur café: « Faible! dit-il, faible, mes amis », et il fit augmenter la dose de la portion réglementaire du moka.

Enfin, il monta dans une voiture de transport de vivres et s'assura de leur qualité, qui parut satisfaisante.

M. Nigra est parti de Florence, le 20 mars, pour reprendre la direction de son poste à Paris.

Le projet de transférer ce diplomate à Londres est abandonné pour le moment.

Dans la Liberté, M. de Girardin convoque les membres qui composent le syndicat de la presse parisienne, afin de décider s'il y a lieu de provoquer une réunion de tous les journaux assujettis au timbre, et de les saisir des questions sur lesquelles le Sénat et le Corps-Législatif auront à prononcer.

Une pétition demandant la suppression du timbre des journaux vient d'être adressée au Sénat.

Le conseil municipal de Beaune vient de donner sa démission en masse, avec adjoints

ractère indé-

Tandis que les infâmes exécutions d'Estella, où périt votre ancien et brave commandant, don Pablo Sanz, avaient lieu par ordre de ce monstre qu'on appelle Maroto, le Judas de l'Espagne; tandis que ce honteux pacte de Bergara finissait d'abattre la cause du prétendant au trône d'Espagne, et que ce dernier s'en retournait pieusement en France, j'étais avec l'ancien chef d'état-major de Zumalacareguy, le brave Gomès, en pleine expédition sur les provinces du Nord. Nous parcourûmes au pas de course la plupart des grandes villes, entre autres Oviedo. C'est là que j'appris par le plus singulier des hasards que j'avais eu tort de vous pleurer, que vous viviez encore et que vous veniez de quitter le pays avec la famille de Rosamarès.

Comment cela?

Vous allez voir.

Vous comprenez que Gomès, toujours en route avec cinq ou six mille volontaires, cherchant à attirer à lui une partie des forcés de la reine, ne posait que bien rarement dans les grands centres de population au milieu desquels nous tombions tout-à-coup et que nous abandonnions habituellement encore un peu plus vite. Or, il se trouva que nous eûmes un jour tout entier à nous à Oviedo. Nous étions parvenus à gagner une grande marche sur nos adversaires, et Gomès en profita pour nous donner un repos de vingt-quatre heures que nous

avions bien gagné. Moi, je profitai de ce repos pour aller me faire raser chez le premier barbier dont j'avisai l'échoppe. Le frater en voyant entrer un officier du roi se prit à trembler de tous ses membres. Je déposai ma brette sur une chaise et je me mis en position d'être accommodé, comme disaient nos pères du temps de Louis XVI. En un instant, la boutique, fort pleine quand j'arrivai, devint veuve de tous les particuliers qui l'occupaient. Mon Figaro, bavard comme les gens de son espèce, me dit en faisant force saluts :

Le seigneur cavalier fait partie des braves bataillons qui viennent de nous faire l'honneur d'entrer dans notre ville?

Comme tu vois, lui répondis-je.

Oh! les habitants d'Oviedo sont heureux de recevoir dans leurs murs, et de donner l'hospitalité aux défenseurs de notre bon roi Charles V.

Vous êtes donc partisans du roi, dans cette ville?

Oh! seigneur cavalier, je vous crois bien!

Diavolo, mon ami, cependant vous avez assez mal reçu un de nos bataillons, il y a un an.

Ce ne sont pas les habitants, bien au contraire, ce sont les troupes du capitaine général... Tenez, seigneur cavalier, nous aimons tellement les partisans de notre souverain légitime don Carlos, que moi qui vous parle, j'ai contribué à sauver un intrépide officier de ce bataillon, tombé blessé quand les carlistes se retirèrent de la

ville.

Bah! tu as fait cela! C'est bien. Et comment se nommait cet officier?

Ah! dam! je ne me rappelle plus son nom, mais vous allez peut-être le reconnaître à une drôle de circonstance; il avait toujours avec lui un beau chien barbet tout blanc.

Un chien! m'écriai-je en me levant brusquement, au grand ébahissement du barbier et au risque de me faire couper la moustache, sacrebleu! que dis-tu là?

La vérité, seigneur cavalier, la vérité.

Et cet officier au chien blanc, où est-il.

Il logeait là dans ce bel hôtel que vous voyez sur la place, et qui appartient au comte de Rosamarès.

Rosamarès, plus de doute, c'était bien vous, mon bon Porriace. Eh bien! qu'est-il devenu? ajoutai-je. Parle donc!

Ah! il n'est plus ici. Lorsqu'on a connu la marche de vos bataillons en Asturies, il parait que le capitaine général a envoyé l'ordre à ce cavalier et à la famille de Rosamarès de quitter la ville; mais si vous voulez aller à l'hôtel, vous trouverez encore là un vieux serviteur qui vous donnera de leurs nouvelles à tous.

Vous comprenez, mon brave Porriace, que je ne fis qu'un bond de la boutique du barbier à l'hôtel que vous avez habité si longtemps. Je m'empressai de don-

ner un écu à cet honnête Figaro.

Charité bien placée, mon cher Gauthier. Ce barbier est un indigne brigand, aussi bavard que lâche, grâce auquel les Rosamarès et moi avons deux fois failli être assommés par la populace d'Oviedo, qu'il avait ameutée contre nous.

Ah! sacrebleu! je regrette mon petit écu. Si j'étais sûr de pouvoir arriver jusqu'à Oviedo, j'y retournerais, je crois, pour lui donner une leçon dont il se souviendrait.

Laissez ce misérable et continuez, je vous prie.

Le vieux serviteur Rodriguez, que je trouvai fidèle à son poste et auquel je me fis connaître, avait souvent entendu le comte Henri et vous parler de moi. Il ne fit aucune difficulté de me conter vos aventures. Il me dit comment vous aviez été sauvé par l'amour et l'amitié, représentés par Mlle de Rosamarès et Patau. Alors, mon paladin, je revins un peu sur la mauvaise opinion que j'avais touchant le dieu malin.

Le lendemain nous dûmes reprendre notre marche de juif-errant. Bientôt nous apprîmes les événements d'Estella et ceux de Bergara. Nous sûmes que le roi avait quitté l'Espagne, que l'armée, la belle armée de Zumalacareguy, était vendue par un traître. Ma foi! mon bon Porriace, quand je vis comment les choses tournaient, je me dis: Gauthier, mon ami, file, il n'est que temps. Tu as là-bas, de l'autre côté des Pyrénées,

en tête. Le maire lui-même a suivi l'exemple de son conseil.

— Les changements de garnison qui avaient lieu les années précédentes au printemps sont, cette année, reportés à l'automne. Le *Constitutionnel* explique cette mesure par les congés extraordinairement donnés en automne, et qui, coïncidant désormais avec les déplacements de troupes, constitueront pour le budget de la guerre une économie, puisque, dit-il, on aura un moins grand nombre d'hommes à déplacer.

— Jamais le terrible M. Le Verrier, le pape de l'astronomie en Europe, n'a été si fort en colère. — Pourquoi? va-t-on dire. — Pour tout!

1° M. Le Verrier s'emporte, parce qu'on veut transporter définitivement l'Observatoire de Paris à Fontenay-aux-Roses, ce qui changerait sa résidence à lui-même et ses habitudes;

2° M. Le Verrier est courroucé, parce que le monde savant accorde de plus en plus de confiance au R. P. Secchi, de la Société de Jésus, directeur de l'Observatoire de Rome;

3° Parce que la fameuse planète qu'il est censé avoir inventée lui joue le mauvais tour de ne pas reparaitre;

4° Parce qu'un astronome libre, M. Ch. Emmanuel, fait à la Sorbonne (salle Gerson) des conférences dans lesquelles il bouleverse la vieille science officielle. — Il a encore quatre ou cinq sujets de mauvaise humeur, le bouillant M. Le Verrier. Mais, à leur tour, les Parisiens n'ont-ils donc pas le droit de se plaindre de lui, en voyant qu'il permet fin de mars un temps de neige qu'on ne devrait voir qu'en décembre? (Paris.)

Chronique Locale et de l'Ouest.

M. le Maire de Saumur vient de recevoir la lettre suivante :

« Mâcon, le 8 mars 1869.

« Monsieur le Maire,

» Le Conseil municipal a décidé à l'unanimité qu'une souscription publique serait ouverte pour ériger une statue à Lamartine, sur l'une des places de Mâcon, sa ville natale.

» Le nom de Lamartine appartient à toute la France, nous avons donc pensé que vous voudriez bien vous associer à cette œuvre nationale et que vous tiendriez à l'honneur de concourir à l'érection du monument impérissable que le département de Saône-et-Loire va consacrer à la mémoire du plus illustre de ses enfants.

« Je prends la liberté, Monsieur le Maire, de vous adresser inclus une formule ou liste de souscription en blanc, et vous prie de vouloir bien y faire inscrire les souscriptions des

habitants, la vôtre, si vous le voulez bien, et celle de votre commune par un vote du Conseil.

» Je vous prie de me renvoyer ensuite cette liste et son montant par la voie ferrée ou par un mandat de poste.

» Agrérez, etc.

» Le Maire de Mâcon,
» VAUCLIN. »

Les souscriptions seront reçues au secrétariat de la Mairie de Saumur.

Nous empruntons au *Journal de Maine-et-Loire* la lettre suivante, ainsi que les réflexions qui l'accompagnent :

» Monsieur le rédacteur,

« La douloureuse catastrophe de la rue de Sorbonne, qui a si justement ému la population parisienne et qui retentit comme un écho lamentable dans toute la France, ne saurait être un enseignement perdu. Elle doit, au contraire, servir d'exemple et de leçon; aussi considérons-nous qu'il est du devoir de tout citoyen de ne négliger aucun des moyens propres à prévenir le retour de semblables malheurs.

» Permettez-moi donc de profiter de cette occasion pour renouveler la protestation que vous avez faite à plusieurs reprises, contre l'agglomération funeste des poudres du château d'Angers. La présence d'une pareille quantité de matières facilement inflammables, constituée, on ne saurait trop le répéter, un danger véritable pour la sécurité des habitants. Le transport de ces poudres dans un endroit désert, éloigné de tout centre habité, est devenu une nécessité d'intérêt, je dirais presque de salut public. La ville d'Angers ne doit pas rester sous le coup d'une menace continuelle de destruction. Nous appelons donc de tous nos vœux une prompte décision de l'autorité supérieure qui fasse droit aux légitimes réclamations que nous croyons devoir formuler au nom de la population angevine.

» Agrérez, etc. » Un abonné.

» Angers, le 18 mars 1869. »

Ces réflexions, inspirées par un grand désastre, ont d'autant mieux d'à-propos que le dépôt de poudres du château d'Angers devient plus considérable que jamais, puisqu'on parle de 40,000 cartouches qui seraient journellement fabriquées par près de quatre-vingts ouvriers ou ouvrières. On ajoute aussi qu'avant peu, le château tiendra en dépôt plus d'un million de ces dangereux engins.

Cette idée est bien de nature à faire frissonner la population angevine, et la responsabilité que l'administration de la guerre persiste à vouloir garder, malgré les plus vives réclamations, est bien grave.

M. le maréchal ministre de la guerre vient de décider que les sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, *actuellement en congé à*

quelque titre que ce soit, qui appartiennent à l'une des catégories ci-après désignées, seraient maintenus dans leurs foyers jusqu'à nouvel ordre au moyen de prolongations de congé, savoir :

1° Les militaires de la classe de 1863, servant dans les conditions de la loi du 21 mars 1832;

2° Les militaires servant dans les conditions des lois des 26 avril 1855 et 24 juillet 1860, et libérables en 1869;

3° Les engagés volontaires libérables en 1869 et 1870.

Cette mesure sera ultérieurement applicable aux hommes compris dans ces trois catégories, qui obtiendront des congés postérieurement à l'énonciation de la présente circulaire.

Les militaires gradés ne pourront être admis à bénéficier des dispositions dont il sagit, qu'autant qu'il consentiront à faire la remise de leurs galons.

Ces dispositions, bien entendu, ne s'appliquent pas aux permissionnaires. Les engagés volontaires ainsi que les hommes qui seraient dans l'intention de se rengager, seront libres de rejoindre à l'expiration de leur congé.

Sur la foi d'une lettre écrite de Cholet, nous avons parlé de la mort d'un prétendu Louis XVII à Bellefontaine. Une lettre adressée au *Moniteur universel* réduit à de bien simples proportions le décès de ce personnage :

« Etant en voyage pour mon commerce, je me suis trouvé au couvent de Bellefontaine, le lundi 8 mars, où je me suis informé auprès du père supérieur de la croyance qu'on pouvait ajouter au bruit qui courait relativement au personnage mort récemment dans son couvent, et qu'on disait être le fils de Louis XVI.

» Le père abbé m'a répondu que ce bruit était sans fondement, et pour le prouver, il a eu la bonté de me faire lire dans le livre de la communauté, où tous les religieux sont enregistrés, l'origine et les noms du décédé. Ce religieux était Guillaume (Alexandre-Joseph), prêtre, né à Glenac, le 9 novembre 1785, de Joseph Guillaume et de Julienne Morin (Morbihan).

» En religion, il portait le nom de père Fulgence, et il était supérieur de Bellefontaine avant le supérieur actuel.

» Le révérend père Fulgence qui vient de mourir était un homme d'un grand mérite; il avait été chargé par un haut dignitaire, vers 1848, d'étudier la question du fils de Louis XVI dans la personne du baron de R... avec lequel il eut, vers cette époque, de fréquentes entrevues. »

La Loire a crû la nuit dernière de 0,25 centimètres environ. Le froid est toujours vif et le vent nord.

un petit héritage de quatre sous, avec lequel tu te donneras un morceau de pain de la Vendée, qui vaudra bien celui de la Navarre ou la métère des Basques. Tes deux amis que tu croyais morts vivent sous le beau ciel de la France. En avant pour Bayonne, sacrebleu! à la recherche de Poriace et de Patau.

Un beau matin donc que le bataillon faisait un mouvement dans le Bastan pour se rapprocher du reste de l'armée aux ordres de Maroto, et dont presque tous les corps avaient fait leur soumission à la reine, je faussai compagnie à mes hommes et m'acheminai vers la frontière, un bâton à la main, image de Bélisaire, sauf le casque que je n'avais pas, et les yeux que j'avais encore. Quant à la bourse, elle était, comme celle du général de l'antiquité, fort légère, et c'est à grand-peine que je suis arrivé ici avec quelques onces d'or.

— Enfin, mon brave camarade, mon véritable ami, nous voici, j'espère, au port-tous les deux, s'écria Poriace, en serrant la main du commandant, et, Dieu aidant, nous ne manquerons plus de rien ni l'un ni l'autre.

Nous ne rapporterons pas le récit de Poriace. Nos lecteurs connaissent ses aventures. Nous ajouterons seulement que son mariage avec Aline de Rosamarès avait été facilement arrangé. C'était chose fort simple, puisque tout le monde était d'accord, les deux futurs et les parents. Toutefois, il fallut patienter encore trop long-

temps au gré des désirs de notre ami de plus en plus épris de la charmante Aline.

La guerre continuait dans les provinces malgré la mort de Zumalacareguy, la belle et vigoureuse armée que cet habile officier avait su organiser au prétendant, ne pouvait se fondre en un jour, quoiqu'elle eût perdu l'homme qui en résumait l'esprit et le génie. Il fallut même, ainsi que nous l'avons dit, malgré les fautes du malheureux don Carlos, qui du moins, à la fin de la lutte, montra du courage et une sorte de détermination en plusieurs circonstances, il fallut la plus infâme trahison pour renverser la solide organisation des troupes carlistes et disperser les éléments si habilement soudés les uns aux autres par l'oncle Thomas.

Ni le comte Henri, ni Poriace ne pouvaient, dans des circonstances pareilles, quitter honorablement le parti d'un prince abandonné par la fortune. Tous deux blessés, restèrent donc à Oviedo. Comme le capitaine-général, ami des Rosamarès, avait l'ordre de mettre tout en œuvre pour acquiescer à la cause de la reine les deux officiers, surtout le comte Henri, il veilla à ce que les habitants de l'hôtel ne fussent pas inquiétés.

Mais un beau jour, on apprit qu'un nombreux corps carliste marchait sur Oviedo, le capitaine-général crut qu'il y aurait inconvénient et danger pour les Rosamarès à rester en ville. Il les fit prévenir de s'éloigner. Il fut décidé alors entre eux et Poriace qu'ils s'embarque-

raient à Portugalette, près Bilbao, sur le premier transport qu'on trouverait se rendant en France; qu'on irait passer à Elisalde, auprès de la marquise de Santos-Ladron, le temps nécessaire pour les formalités relatives au mariage de Poriace et d'Aline; qu'une fois les papiers venus de Paris et les bans publiés, la bénédiction nuptiale serait donnée dans la petite église de Saint-Pierre-d'Y-Rube, par le vénérable curé de cette jolie paroisse.

Tout s'était exécuté suivant le programme. Poriace s'était fait rapatrier, et après s'être mis bien en règle avec la police de Bayonne qui, du reste, avait cessé d'être tracassière depuis la trahison de Bergara, il était venu s'installer au petit château d'Elisalde, avec sa nouvelle famille.

A peine à Bayonne, son premier soin avait été de rechercher son guide Etchalaray, dans l'intention de lui donner la mission délicate de tâcher de lui avoir des nouvelles de l'armée carliste d'abord, de son ancien commandant Sanz et surtout de son meilleur ami le capitaine Gauthier. Etchalaray avait en beau interrogé les contrebandiers espagnols, quelques chefs de partisans rencontrés à Zucaramurdy, il n'avait rien pu apprendre sur ces deux hommes.

Poriace n'avait séjourné d'abord que quarante-huit heures à Elisalde. Il avait pris le courrier dès le surlendemain de son arrivée à Bayonne pour se rendre à Pa-

PERCEPTION DE SAUMUR.
Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux paiements sont priées de solder le premier terme payable en mars.
Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Bruxelles, 22 mars. — La déclaration officielle qui doit être publiée demain à Paris et à Bruxelles, a été définitivement arrêtée hier, entre M. Vanderstichelen et M. de la Guéronnière.

Cette déclaration proteste des intentions loyales et amicales de la Belgique pour la France, et annonce que des négociations seront ouvertes pour étudier les questions économiques résultant des conventions conclues entre les chemins de fer, et rechercher les moyens de resserrer les relations d'intérêt entre les deux pays.

La commission franco-belge, qui doit se réunir à Paris, ne sera pas seulement composée d'hommes spéciaux, mais aussi d'hommes politiques et de diplomates. M. Rouher et M. Frère-Orban y prendront part.

M. Frère-Orban ira à Paris cette semaine.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

LA POUPÉE MODÈLE, ce charmant journal destiné à l'éducation des petites filles, justifie toujours le grand succès qu'il a obtenu dès sa création.

Ses jolies nouvelles, ses contes moraux, ses nombreux travaux d'aiguille, ses annexes : cartonnages, théâtre, personnages et décors splendides; figurines-modes s'habillant et se déshabillant; musique facile, broderies, patrons, etc., en font une encyclopédie complète à l'usage de l'enfance. L'année courante a déjà donné un charmant décor de palais, et parmi les surprises réservées aux mois à venir, il faut compter les personnages d'une petite comédie à jouer dans ce décor.

C'est le plus joli cadeau qu'on puisse offrir à une petite fille, soit comme récompense, soit pour sa fête, soit comme étrennes ou œufs de Pâques!...

On s'abonne en envoyant un mandat de poste de 7 fr. 50 cent. au bureau du journal, à Paris, 1, boulevard des Italiens (même administration que le *Journal des Demoiselles*).

Au moment de la plantation des Asperges, Fraises, Vignes, etc., nous croyons être utile aux amateurs, en appelant leur attention sur l'établissement de M. LEBEUF, à Argenteuil. (Voir aux Annonces.)

M. SICARD, dentiste, rue des Lices, 32, Angers.

ris, afin d'y réunir les papiers nécessaires à son union avec Aline.

Il était revenu l'avant-veille rejoindre les Rosamarès. Comme il n'avait pu voir que quelques instants ses anciens camarades de Saint-Cyr encore à Bayonne, il s'était engagé à accepter à son retour un punch qui lui était offert par eux au café des officiers. C'est le punch au milieu duquel Gauthier de la Tour était tombé si inopinément et si heureusement.

Les premiers feux de l'aurore surprirent les deux amis sur un banc des Allées-Maritimes, tant ils avaient eu de choses à se dire, car nous n'avons rapporté, bien entendu, qu'une faible partie de leur conversation.

Quant à Patau, il avait dormi du sommeil du chien qui n'a rien à se reprocher, et il fallut le réveiller pour rentrer dans l'hôtel. Les clairons sonnaient la diane à la citadelle de Bayonne quand Poriace et Gauthier de la Tour se décidèrent à aller se jeter un instant sur leurs lits, avant de se rendre à la pension des lieutenants.

(La fin au prochain numéro.)

Nous commencerons très-prochainement, en feuilleton, la publication de

LA CENDRILLON DU VILLAGE,
Œuvre de M. RAOUL DE NAVERY.

Le problème de se guérir sans médicament a été parfaitement résolu par le chocolat *Du Barry*, qui économise cinquante fois son prix en d'autres remèdes. Voici un petit extrait des 65,000 guérisons parfaites :

Certificats. — Vernet-la-Varenne (Puy-de-Dôme), le 27 décembre 1866. — Monsieur, nous sommes très-contentes du chocolat Du Barry. — Sœur AGATHE, supérieure. — Adra, province d'Almería (Espagne), 21 octobre 1867. — Monsieur, j'ai la satisfaction de vous dire que votre chocolat a rétabli parfaitement la santé de ma fille et l'a guérie d'une éruption cutanée qui ne la laissait pas dormir, par cause des démangeaisons insupportables qu'elle éprouvait. Envoyez-moi encore 30 kilogr. contre le mandat ci-inclus. Agréé, monsieur, etc. **PERRIN DE LA HITOLE**, vice-consulat de France. — **Certificat N° 65,715.** — Paris, 11 avril 1866. — Monsieur, ma fille, qui était excessivement souffrante, ne

pouvait plus ni digérer ni dormir : elle était accablée d'insomnie, de faiblesse et d'irritation nerveuse. Elle se trouve bien du chocolat Du Barry, qui lui a rendu la santé avec bon appétit, digestion et sommeil parfait, tranquillité des nerfs, gaieté d'esprit et chairs fermes. — Votre reconnaissante, **H. DE MONTLOUIS**.

Aliment exquis pour déjeuner et souper, éminemment nutritif, s'assimilant et fortifiant les nerfs et les chairs; il rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus affaiblis. En tablettes de 6 tasses, fr. 4 25; 12 tasses, 2 25; 24 tasses, fr. 4; 48 tasses, fr. 7; environ 20 centimes la tasse; — et en poudre, en boîtes de 2 fr. 25, 4 f., 7 f., 16 f., pour 288 tasses 32 f., pour 576 tasses 60 fr.

DU BARRY et C^o, 26, Place Vendôme, à Paris.
Se vend à Saumur, chez **MM. J. OUI**, ph., et **COM-MON**, rue Saint-Jean, 23, et, dans toutes les villes, chez les premiers pharmaciens, épiciers et confiseurs.

Marché de Saumur du 20 mars.

Froment (l'h.) 77 k.	20 46	Huile de noix	50 k.	57 —
2 ^e qualité.	74	— chenevis	50	38 —
Seigle	75	— de lin	50	44 —
Orge	65	Graine tréfle	50	60 —
Avoine	50	— luzerne	50	47 —
Fèves	75	Foin (charr.)	780	102 —
Pois blancs	80	— Luzerne —	780	95 —
— rouges	80	Paille —	780	48 —
Graine de lin	70	Amandes	50	—
Colza	65	— cassées	50	—
Chenevis	50	Cire jaune	50	175 —

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).	
Coteaux de Saumur, 1868.	1 ^{re} qualité 180 à 250
Id.	2 ^e id. 150 à 180

Ordin., envir. de Saumur 1868.	1 ^{re} id.	60 à 70
Id.	2 ^e id.	» à »
Saint-Léger et environs 1868.	1 ^{re} id.	50 à 65
Id.	2 ^e id.	» à »
Le Puy-N.-D. et environs 1868.	1 ^{re} id.	45 à 50
Id.	2 ^e id.	» à »
La Vienne, 1868.		35 à 40

ROUGES (2 hect. 20).

Souzay et environs 1868.		85 à 100
Champigny, 1868.	1 ^{re} qualité	110 à 130
Id.	2 ^e id.	» à »
Varrains, 1868.		85 à 105
Varrains, 1868.		» à »
Bourgueil, 1868.	1 ^{re} qualité	110 à 130
Id.	2 ^e id.	» à »
Restigny 1868.		95 à 105
Chinon, 1868.	1 ^{re} id.	80 à 100
Id.	2 ^e id.	» à »

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^r LEROUX, notaire.

**A VENDRE
UNE MAISON**
Située à Bagneux, près la vieille église.

Composée de cinq chambres, greniers, remise, deux écuries, plusieurs caves, cour, deux jardins, occupée par Pierre Albert fils.
S'adresser à M. LUC SERRAULT, à Distré. (125)

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

**ADJUDICATION
D'UNE
FOURNITURE
DE MATIÈRES**

Pour l'atelier d'Arçonnerie de l'École impériale de cavalerie.

Le samedi 27 mars 1869, à une heure, à la Mairie de Saumur, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions limbrées et cachetées, de la fourniture ci-après, à faire du 28 mars 1869 jusqu'au 31 décembre 1869. SAVOIR :

- Cuir en débris.
- Peinture.
- Toile à encrur.
- Toile de lin.

L'adjudication sera dévolue à ceux des concurrents dont les prix seront le plus au-dessous de ceux adoptés pour limites, et déposés, sous pli cacheté, sur le bureau, au commencement de la séance.

Le cahier des charges est déposé dans les bureaux de la Sous-Intendance militaire, levée Notre-Dame, où le public sera admis à en prendre connaissance, et au bureau de l'Officier d'administration comptable de l'Arçonnerie.

Le Sous-Intendant militaire, CASTEX. (124)

**A VENDRE
UN TRÈS-BON MAGASIN
DE MERCERIE,**

BONNETERIE, LINGERIE, PARFUMERIE, ETC., bien achalandé.

Avantageusement connu sous le titre, DE

MÈRE DE FAMILLE

Parfaitement situé. — Long Bail.
S'adresser à Parthenay, rue Bel-Angé, n° 15, et rue du Four, n° 2.

A VENDRE

Une voiture à quatre roues, avec siège et coffre sur le derrière.
Un tombereau avec ses équipages.
S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE
Vin rouge et vin blanc**
des coteaux de Saumur, récolte de 1868.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Vin rouge en barriques, de la récolte de 1865, ayant un goût très-fin.
S'adresser au bureau du journal.

MAISON A LOUER

PRÉSENTMENT,

Rue de l'Hôtel Dieu, 5.

S'adresser à M. GUIBERT, qui l'habite, ou à M. MAGÉ, près l'église de Nantilly. (416)

Etude de M^r TOUCHALEAUME, notaire à Saumur.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1869.

MAISON

Rue de la Fidélité,

Avec cour, remise et écurie :

Occupée par M. GALLAIS, négociant.

S'adresser, pour traiter, soit à M. REVEAU, rue du Petit-Mail, n° 5; soit à M^r TOUCHALEAUME, notaire.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UN PREMIER ÉTAGE composé de quatre pièces, cave et grenier, n° 1^{er}, rue Saint-Nicolas.

S'adresser à M. BOURGEOIS, rue d'Orléans. (73)

ON DEMANDE à emprunter **15,000 francs pour 10 ans à 4 p. 0/0**, première hypothèque sur un immeuble de 35,000 francs.
S'adresser au bureau du journal.

Une PERSONNE DE CONFIANCE, pouvant tenir une maison, DEMANDE UNE PLACE.
S'adresser au bureau du journal.

M. GARREAU-RATOUIS

NÉGOCIANT,

Rue du Puits-Neuf, Saumur,

A l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il n'a nullement l'intention de quitter le commerce d'épicerie et de cire, ainsi que quelques personnes mal intentionnées en ont répandu le bruit. Il continuera les affaires comme par le passé. (97)

MODES.

Maison LORRAIN-BOUCHEREAU, rue Saint-Jean.

On demande de suite UNE APPRENTIE.

NOUVEAUTÉS

MAISON B. GABORIT, rue Saint-Jean.

On demande de suite un apprenti. (102)

CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS,

Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

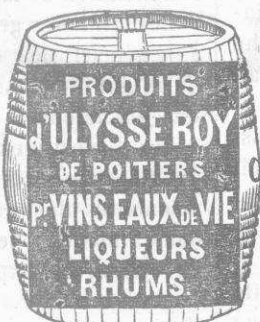
TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES :

Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur, depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I^{er}; — Documents historiques.

UN VOL. IN-12 CHARPENTIER,

Prix : 1 fr. 25 c.,

A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.



GLUTEN-VÉRON
Potage breveté
ROY & BERGER
de Poitiers.

PLUS DE HERNIES
Guérison radicale

Plus de Bandages ni Pessaires
Méthode de P^r Simon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.)
Ecrire franco à M. Mignal-Simon, Bandagiste-Herniaire, aux Herbiers (Vendée), gendre et success^r, seul et uniq. élève de P^r Simon; ou à la Pharmacie Briand, aux Herbiers (Vendée).

2F.40 PAR AN 52 N^{OS}

PARIS, 7, place de la Bourse, 7,
LYON, 92, rue de l'Impératrice, 92.

L'ÉPARGNE
LE COMPLET DES JOURNAUX FINANCIERS
Guide des Actionnaires et des Obligataires
Parait tous les dimanches
ET PUBLIE :

TOUS LES TIRAGES

avant les autres Journaux;

COMPTES-RENDUS d'Assemblées génér.; CONVOCATIONS, Divid., Appels de fonds; RENSEIGNEMENTS sur toutes valeurs, etc.

Direct^r-Gérant : F. DE FONTBOUILLANT

52 N^{OS} PAR AN 2F.40

ASPERGES D'ARGENTEUIL, FRAISIERS, VIGNES, ETC.

Asperges. — Les asperges d'Argenteuil sont les plus productives, les plus grosses (il y en a de 18 centimètres de circonférence), les meilleures de toutes celles connues. Elles ont obtenu près de 100 récompenses, en France, à l'Étranger et à l'Exposition universelle de 1867. On les plante sans engrais, sans défoncement, sans transport de terre, sans frais (voir la brochure : *Les Asperges, les Fraises, les Figues et les Framboises*. 1 volume in-18, avec 26 gravures, 1 fr. 50 franco par la poste).

Fraisiers. — Collection des 200 meilleures variétés de fraisiers de race américaine. La plus belle collection de France, et 10 variétés de fraisiers européens, dits des Quatre-Saisons, à gros fruits charnus et parfumés (quelques variétés de fraisiers américains produisent des fruits qui pèsent de 25 à 60 grammes).

Framboisiers. — Variétés les plus méritantes.

Vignes. — Collection de 60 variétés de raisins de table, les plus recommandables (voir l'*Horticulteur-Gastronome*. 1 vol. in 18, 1 fr. 50 franco par la poste).

Catalogue. — Pour se renseigner, demander franco le Catalogue général qui est envoyé franco. — Écrire à M. V.-F. LEBEUF, horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise).

Prime offerte gratis et expédiée franco aux abonnés d'une année; UNE SUPERBE AQUARELLE DE DELACROIX.

PRIX D'BOENET. PARIS : **LA MODE NOUVELLE** BELGIQUE, ITALIE, SUISSE :
6 mois, 11 fr.; un an 20 fr. Journal paraissant tous les dimanches. 6 mois 13 fr.
6 mois, 12 fr.; un an 22 fr. 52 numéros et 52 modes coloriées par an. Un an 25
LITTÉRATURE, BEAUX-ARTS, TRAVAUX DE DAMES, ÉCONOMIE DOMESTIQUE, THÉÂTRES, MUSIQUE, ETC.

Ce journal utile et agréable, imprimé sur très-beau papier glacé et satiné, grand format, donne comme annexes plus de CENT OBJETS DIFFÉRENTS, savoir : modes coloriées, confections, patrons découpés de grandeur naturelle à chaque saison, planches de tapisserie, broderies, filet, crochet, cols et manchettes sur étoffe, choix de musique, enfin tout ce qui peut intéresser, distraire et charmer ses lectrices.

Rédaction : J. SANDEAU, LAMARTINE, J. JANIN, E. GONZALÈS, CLARETTE, J. NORIAC, STÉNO, marquise de LUCIANI, R. DE LASALLE, marquis de FODRAS, etc. — Les abonnements se font du 1^{er} DE CHAQUE MOIS, pour 6 mois (sans prime) et pour un an (avec prime), payables en un mandat de poste, ordre du directeur de la *Mode nouvelle*, boulevard Saint-Michel, n° 13, à Paris, et chez tous les libraires de France et de l'étranger.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 20 MARS.			BOURSE DU 21 MARS.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862	70 30	»	» 10	70 30	»	»
4 1/2 pour cent 1852	101 50	» 50	»	101 50	»	» 50
Obligations du Trésor	482 50	»	»	481 25	»	1 25
Banque de France	2870	15	»	2875	5	»
Crédit Foncier (estamp.)	1477 50	»	5	1487 50	10	»
Crédit Foncier colonial	430	5	»	430	»	»
Crédit Agricole	637 50	»	2 50	637 50	»	»
Crédit industriel	655	»	»	655	»	»
Crédit Mobilier (estamp.)	277 50	»	2 50	280	2 50	»
Comptoir d'esc. de Paris	695	»	»	695	»	»
Orléans (estampillé)	960	»	2 50	963 75	3 75	»
Orléans, nouveau	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes)	1170	»	5	1170	»	»
Est	585	»	1 25	580	»	5
Paris-Lyon-Méditerranée	987 50	»	»	990	2 50	»
Lyon nouveau	»	»	»	»	»	»
Midi	612 50	»	7 50	620	7 50	»
Ouest	598 75	»	»	597 50	»	1 25
C ^o Parisienne du Gaz	1610	»	7 50	1616 25	6 25	»
Canal de Suez	487 50	2 50	»	487 50	»	»
Transatlantiques	310	»	5	311 25	1 25	»
Emprunt italien 5 0/0	56	»	25	55 95	»	05
Autrichiens	658 75	»	3 75	658 75	»	»
Sud-Autrich.-Lombards	468 75	»	6 25	475	6 25	»
Victor-Emmanuel	»	»	»	»	»	»
Romains	53 50	3 50	»	51	»	»
Crédit Mobilier Espagnol	306 25	»	2 50	308 75	2 50	»
Saragosse	78	»	2	80	2	»
Séville-Xérés-Séville	»	»	»	»	»	»
Nord-Espagne	65	»	»	65	»	»
Compagnie immobilière	111 25	1 25	»	110	»	1 25

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord	339	»	»	339	»	»
Orléans	331 50	»	»	331 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	328 50	»	»	329 25	»	»
Ouest	328 50	»	»	328	»	»
Midi	326	»	»	326	»	»
Est	332 50	»	»	332 50	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.